

Un Photographe ou un cinéaste est un membre actif d'un comité d'action.

Numéro d'inventaire : 1979.31550.37

Type de document : affiche

Date de création : 1968

Description : Feutre rouge sur papier blanc.

Mesures : hauteur : 307 mm ; largeur : 398 mm

Notes : Document issu des Beaux-Arts.

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Paris, Paris

UN PHOTOGRAPHE OU UN CINEASTE
EST UN MEMBRE ACTIF D'UN COMITE
D'ACTION.
MILITANT DE BASE AU MEME TITRE
QUE LES AUTRES IL PEUT A L'OC-
CASION DIFFUSER L'ACTION PAR SA
PHOTO OU SON FILM VOIR MEME
RENFORCER L'ACTION PAR L'AUTH-
ENTICITE DE SON ENGAGEMENT.
IL NE MAÏS EN AUCUN CAS
IL [REDACTED] DOIT [REDACTED] CESSER DE
PENSER QUE L'UN ET L'AUTRE
SONT ET DOIVENT RESTER LIÉS.
[REDACTED]